

Le nouveau Challenge Amateur du Pointer Club

Règlement adopté par le Comité le 29/10/2010 à Herm.

Le challenge « Pointer Club » des présentateurs amateurs de Field-trial est **réservé aux AMATEURS membres du Club**, à jour de leur cotisation.

Ce challenge a maintenant pour but de **mettre en valeur le meilleur chien présenté par un amateur** dont il est le propriétaire, et de ce fait d'encourager les présentateurs amateurs à présenter en Field-trial.

Critères d'attributions :

- Les disciplines retenues pour concourir sont : la grande quête, la quête de chasse solo et couple printemps, été, automne et sur gibier naturel : bécasses, bécassines, coqs et perdreaux.
- Ne seront retenus pour le challenge que les Fields organisés en France.
- Les amateurs doivent être propriétaires du chien radiographié Dys A (lecture officielle) qu'ils présentent.
- Le chien ne doit pas avoir été présenté par un professionnel pendant l'année d'attribution.

Le classement s'effectue sur une année complète allant d'une exposition nationale d'élevage à l'autre. *Le barème sera celui de l'échelle des valeurs en vigueur et les points obtenus en grande quête seront calculés selon le barème de la quête de chasse en couple printemps.*

Sera déclaré vainqueur le présentateur amateur qui aura obtenu le plus de points avec un chien dont il est le propriétaire.

Le lauréat sera récompensé par :

- Un trophée définitivement acquis chaque année
- 5 engagements gratuits, au choix sur toutes les spéciales field-trials organisées par le Pointer Club dans l'année qui suit.

- Le bulletin du 2ème semestre du Club se fera l'écho du lauréat.

Le Président du Pointer Club Français remettra annuellement les prix à l'occasion de l'Exposition Nationale d'Élevage.

La gestion de ce challenge est assurée par le Dr Fabrice MUSCARI.